

La consultation du dossier d'extension et d'approfondissement de la carrière de la Croix Gibat amène diverses questions

- 1) La fonction de secrétaire général à la mairie de Trégueux de M. Quinio est-elle compatible avec sa désignation de commissaire enquêteur dans la mesure où il se retrouve juge et parti ? Les commissaires enquêteurs qui œuvrent dans ce genre de dossier sont habituellement extérieurs à la communauté de commune concernée.
- 2) Bien qu'on ne puisse pas les qualifier de faux, l'ensemble des plans présentés ne reflètent pas la réalité actuelle du terrain. Tous ces plans ont plus de 3 ans. Sur aucun n'apparaît la rocade dans sa configuration d'aujourd'hui : est-ce délibéré ce qui pourrait s'expliquer par le dépassement des périmètres autorisés en zone de carrière, zones qui ont été remblayées avec des remblais extérieurs.
- 3) Une simple visite sur le site permettrait de constater l'impossibilité de descendre de 2 palier de 15 mètres. En effet la surface restante n'est pas suffisante.
- 4) L'approfondissement va générer une modification de la circulation des eaux souterraines, voire de la nappe phréatique. De plus l'incidence sur le ruisseau bordant la carrière ne semble pas avoir été suffisamment pris en compte.
- 5) Ce dossier semble donc dater et bâclé. Et même si certaines associations ferment les yeux sur le projet et se rassurent en comptant les chauves-souris il paraît nécessaire de reprendre l'ensemble du dossier pour le réactualiser.

Je vous demande donc M. Le Préfet de suspendre cette extension dans l'attente d'une meilleure connaissance portée au public.

Je resterai très vigilant sur la suite que vous donnerez à ce dossier.

Gérard QINO